

Il est de rares moments dans l'Histoire où l'on peut pleurer de joie. Tant de sud-africains l'ont fait, en voyant le symbole vivant de la libération de l'Afrique du sud prêter le serment démocratique, qu'il faudrait être de marbre pour ne pas se laisser envahir, avec eux, de cette jubilation intense : le meilleur de l'homme a triomphé, et des pires obstacles.

Cela ne garantit pas l'avenir, mais a des chances d'être contagieux. Les millions d'hommes et de femmes, les innombrables jeunes de ce pays renaissant, ont vu que l'on pouvait accéder au pouvoir par le respect, la dignité, l'honnêteté, la magnanimité - plutôt que par le mépris, le cynisme, la corruption ou la haine. Cela inspirera peut-être l'action d'un certain nombre d'entre eux.

Bien au-delà de l'Afrique du Sud, on a pu avoir l'impression, à travers tout le continent, que cette accession au pouvoir de Nelson Mandela fonctionnait comme une révélation : on peut faire de la vraie et grande politique en dépassant les intérêts du clan, et même les barrières raciales.

BOUSSOLE MANDELA

Tandis que nous pleurons de joie, nous frémissions aussi d'horreur, de tristesse et de dégoût : le pire, au Rwanda, dépassait les pronostics ; l'inaction, l'indifférence et la désinformation défiaient l'entendement. On a reproché à Pie XII de n'avoir rien fait contre le génocide des Juifs - dont il fut l'un des rares à être tôt informé. Aujourd'hui, tout le monde a su, presque en temps réel, l'indicible massacre rwandais, et tout le monde - ou presque - s'est planqué.

L'on a d'ailleurs mieux compris pourquoi les termes de génocide et de crimes contre l'humanité révélaient nos politiques ; pourquoi l'on s'efforçait d'enterrer discrètement, à peine créé, le nouveau tribunal de La Haye. C'est que ces termes posent des limites immédiates à la compromission : il est des hommes et des groupes humains avec lesquels on ne peut plus traiter, que l'on doit même combattre (!) - du moins tant qu'ils n'ont pas abjuré l'option exterminatoire. La réconciliation offerte par Mandela à l'ex-parti de l'apartheid, puis à l'Inkatha, supposait leur ralliement au dialogue politique. La complaisance vis-à-vis des massacreurs, par contre, assassine la politique.

L'Histoire atteint rarement de telles extrémités, en bien et en mal. Lorsqu'elle le fait, elle trace une orientation forte. Nos vœux les plus chers sont que s'esquisse ainsi comme une boussole pour l'Afrique - et pour tous ceux qui se sentent associés à son avenir.

SALVES

Premier pas

Le ministre de la Coopération, après avoir négligé les ONG durant un an (dans ses discours comme dans son budget), change de cap. S'exprimant dans *Le Monde*, il juge leur rôle indispensable dans le « vaste espace » que libèrent les « défaillances de l'État ». Et il propose de quadrupler en 5 ans (à 800 millions de F.) les crédits qui leur sont délégués. En décuplant encore cet effort, en mobilisant d'autres acteurs non-gouvernementaux et en coordonnant leurs actions, on réaliserait la loi « Survie », signée par les 3/4 des députés - et Michel Roussin lui-même. (19/05/1994).

De sang-froid

« On m'a fait comprendre qu'il valait mieux que l'affaire reste à mon niveau », a confié le commandant du 2° REP Paul Serves, condamné à 4 ans de prison. Il avait donné (transmis ?) l'ordre de ne pas faire de prisonniers, lors d'une expédition de la Légion contre les braconniers d'une réserve de chasse du Président centrafricain. L'ordre a été exécuté. L'affaire a, exceptionnellement, été jugée. Mais on ne saura pas ce qu'allait faire l'armée française dans cette partie de garde-chasse en pays étranger, ni comment de tels ordres ont pu, au moins jusqu'à ce niveau, paraître aller de soi.

Selon le procureur, « le contexte centrafricain [...] atténue très largement les responsabilités des uns et des autres ». On ne saurait mieux instruire le procès du statut actuel de l'armée française en Afrique - qui peut être entraînée au pire ou à n'importe quoi par des accords secrets de défense entre familles présidentielles. (*Libération*, 11 et 12/05/1994).

Argent double

La dévaluation du CFA n'a pas fait que des victimes. Le ministre sénégalais de la Justice Jacques Bodin a tout simplement viré sur son compte personnel la moitié de la subvention qu'une agence de coopération française destinait à l'achat de livres juridiques. L'autre moitié lui a permis de régler la facture en CFA dévalués... Rendons justice à son imagination ! (*Canard enchaîné*, 25/05/1994).

QUESTION

- Michel Aurillac et Jacques Foccart, qui sont allés proposer au maréchal Mobutu de jouer un rôle de « protecteur régional » (*voir au verso ce qu'en dit J.F. BAYART*), ont-ils lu le chapitre édifiant que lui consacre Philippe Madelin dans *L'or des dictatures* ? De quoi veut traiter la France avec ce sinistre pillard ?

ILS ONT DIT

« Il faut appeler les choses par leur nom, il s'agit au Rwanda d'un génocide, plus d'une entreprise totalitaire planifiée, délibérée. Nous devons la condamner avec la plus extrême vigueur et agir en conséquence. » (**Mgr. Jacques DELAPORTE**, Président de la Commission française Justice et Paix, 05/05/1994).

« La France, comme [*le Rwanda*] est un pays francophone, a constamment été appelée au secours et nous y avons envoyé des soldats, à la fois pour aider à sauvegarder nos compatriotes qui vivent au Rwanda et sauvegarder en même temps - ce que nous avons fait - les Belges et toutes nationalités européennes qui se trouvaient là-bas et qui faisaient appel à nous. Mais nous n'avons pas envoyé une armée pour combattre, nous n'étions pas là-bas pour faire la guerre. Nous ne sommes pas destinés à faire la guerre partout, même si c'est l'horreur qui nous pend au visage. [...] » (**François MITTERRAND**, TF1 et France 2, 10/05/1994).

[L'horreur pend en effet au visage. Qui a décidé d'armer (via, entre autres, le Crédit Lyonnais !) et de former (au camp de Bigogwe) la Garde présidentielle rwandaise, SS clanique, co-organisatrice du génocide avec les milices extrémistes hutues ? Qui a noué une alliance quasi-familiale avec le clan du général Habyarimana - muni pourtant d'escadrons de la mort, au nom prémonitoire de « Réseaux zéro » ? Qui lui a sauvé la mise à deux reprises, envoyant des soldats français, officiels et clandestins, combattre l'avancée du FPR - une rébellion jugée trop anglophile, et qui surtout échappait à l'influence des « Messieurs Afrique » ? En 1990, sur un simple coup de téléphone, l'Élysée est entré en guerre au Rwanda (sans bien sûr en référer au Parlement). Il a choisi son camp, puis persisté, avec l'aval du gouvernement de cohabitation, à épauler le clan des fanatiques qui ont massacré de 200 à 500 000 Rwandais - Tutsis et Hutus modérés].

« [...] Quand la diplomatie française a soutenu Habyarimana contre l'opposition démocratique hutu qui participait au gouvernement de coalition, qu'avons-nous reçu en échange ? Nous n'avons même pas obtenu au bout de trois ans la destruction en bonne et due forme des cartes d'identité ethniques et des archives municipales qui indiquaient l'origine des différents ressortissants rwandais et qui ont été utilisées en avril 1994 par la garde présidentielle et les milices du régime pour commettre ces massacres. De quelle stabilité parle-t-on quand la première mission humanitaire de l'armée française en direction du Rwanda a consisté à évacuer les responsables des réseaux zéro et Mme. Habyarimana, personnages qui adressent des menaces de mort aux opposants hutu et tutsi vivant en France ? [...] »

C'est aujourd'hui le processus de restauration autoritaire qui est couvert politiquement par l'Élysée : la France, sans concertation avec la Belgique et les États-Unis, réintroduit le maréchal Mobutu dans le jeu politique régional en envoyant au Zaïre une délégation - composée de Jacques Foccart et de Michel Aurillac -, un an après l'assassinat de notre ambassadeur par la garde présidentielle de ce même maréchal, pour le prier d'étendre son ombre protectrice et pacificatrice sur la région des Grands Lacs. » (**Jean-François BAYART**, La Croix, 21/05/1994)

À FLEUR DE PRESSE

Le Monde, 28/04/1994. **Les pays en développement profitent inégalement de la reprise mondiale** (Érik ISRAELEWICZ) : « [...] Les pays en développement bénéficient certes d'un formidable afflux de capitaux indispensable au financement de la croissance. Les flux de capitaux privés ont ainsi augmenté de 150 % depuis trois ans. Mais Lloyd Bentsen, secrétaire d'État américain au Trésor, a avoué que beaucoup de ces capitaux étaient très volatils. Et Rudolf Hommes, ministre colombien des Finances et président du Comité de développement, a rappelé qu'ils ne se dirigeaient pas vers les pays les plus pauvres, toujours dépendants des aides publiques qui, elles, ne progressent pas. [...] »

Le Nouvel Observateur, 05/05/1994. **Morts et morts** (Jacques JULLIARD) : « Rien. Pas un mot. Pas un cri. Les 200 000 victimes des pogroms du Rwanda s'en sont allées au charnier ou à la rivière au milieu du silence embarrassé du monde entier, quand un accident de la circulation dimanche dernier à Imola remplit sans discontinuer les journaux et les écrans de télévision. Et les commentaires de se multiplier : dramatique imprévoyance des autorités ! Criminelle indifférence ! Il faut plus de sécurité.

Oui, il faut plus de sécurité. À Imola, bien sûr. Mais, si vous permettez, à Kigali d'abord. [...] Qu'a fait le Conseil [*de sécurité*] ? De la philosophie politique. Il a beaucoup discuté pour savoir si le meurtre de 200 000 Tutsis sur un total d'environ 700 000 constituait un génocide. Il a conclu que non. Puis on est allés se coucher. [...]

Que faire ? Aussi longtemps que l'ONU ne se dotera pas d'une gendarmerie internationale capable, sur requête du Conseil de sécurité, de protéger les populations civiles contre leurs propres gouvernements et leurs propres militaires, le fossé restera béant, scandaleux, entre les moyens d'information qui nous rendent désormais contemporains tous les crimes de la terre et les moyens d'action, qui sont dérisoires. [...]

Une fois de plus, la France est sur la sellette pour sa politique africaine. Pourquoi donc a-t-elle soutenu jusqu'au bout le dictateur Habyarimana, dont la garde prétorienne, craignant pour ses privilèges, est à l'origine des massacres ethniques des dernières semaines ? Oui, pourquoi dans le pays des droits de l'homme 4 présidents successifs ont-ils poursuivi la même politique de soutien inconditionnel à des tyrans corrompus au Gabon, au Zaïre, au Tchad, en République centrafricaine, en Guinée, à Madagascar ? Pourquoi avoir armé les assassins, pourquoi les avoir protégés contre leurs propres peuples ? Pourquoi ces louches réseaux parallèles auxquels, de notoriété publique, sont liés les Foccart, Pasqua, les Jean-Christophe Mitterrand ? S'il y avait un Parlement en France, il se poserait cette question, car elle recouvre le plus long scandale de la République et ses secrets les moins avouables. »

L'Humanité, 03/05/1994. **Un plan de purification ethnique au Burundi - Un document clandestin d'une formation raciste et terroriste, le Palipehutu, révèle un « plan de guerre » inspiré par le terrorisme d'État qui se déchaîne au Rwanda.** (Jean CHATAIN) : [*Après avoir longuement cité ce document, qui prépare minutieusement l'extermination des Tutsis du Burundi, le journaliste - auteur d'une série de reportages de qualité exceptionnelle - conclut :]* « Ce plan à la fois atroce et dément ne doit pas être rejeté d'un haussement d'épaules comme une rêverie de paranoïaque. Le précédent rwandais est là : pendant au moins quatre mois, les tueurs de la milice ont recruté

d'autres tueurs, les *formant* au su et au vu de tout le monde. On m'a rapporté des déclarations anciennes d'officiels locaux annonçant et préparant les massacres. Tout était prêt lorsque le feu vert (l'assassinat du général-président) fut donné.

Encore une fois, les situations respectives des deux pays ne doivent pas être comparées de façon simpliste. Mais ce que montre le "plan de guerre Palipehutu", c'est que la mèche allumée par le petit clan qui environnait le général Habyarimana brûle aussi dans un pays voisin. L'utilisation de la haine raciale par les gouvernants rwandais pour asseoir leur pouvoir et tourner la page d'Arusha¹ est devenue un point de repère et une référence sinistres dans cette partie du monde pour les adeptes de la purification ethnique. »

1. Où furent signés les accords de paix de 1993, prévoyant la mise en place d'un gouvernement de transition pluripartisan et pluriethnique.

SUPPLEMENT AU « POINT SUR LA LOI POUR LA SURVIE ET LE DEVELOPPEMENT » N° 53 - DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : FRANÇOIS-X. VERSCHAVE

PRIX : 5 FF - SURVIE, Tél.: (33.1) 43 27 03 25 ; Fax: 43 20 55 58 - COMMISSION PARITAIRE N° 71982 - DEPOT LEGAL JUIN 1994 - ISSN 1155-1666